

**COMMUNE
DE BEAUSSAIS-SUR-MER**

PERMIS DE CONSTRUIRE
ABANDON DU PROJET EN COURS D'INSTRUCTION

Demande déposée le 12/06/2025

Date d'affichage de l'avis de dépôt : 23/06/2025

N° PC 022 209 25 00028

Par :	Monsieur MARTIN Sébastien
Demeurant à :	13 Rue Marie-Paule Salonne 22650 BEAUSSAIS SUR MER
Sur un terrain sis à :	Le Petit Clos Des Saudrais 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Cadastré :	209 AC 1117
Nature des Travaux :	Construction d'une maison traditionnelle

Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Vu la demande de permis de construire présentée le 12/06/2025 par Monsieur MARTIN Sébastien, demeurant 13 Rue Marie-Paule Salonne, BEAUSSAIS SUR MER (22650) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'une maison traditionnelle,
- sur un terrain situé Le Petit Clos Des Saudrais, BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),
- pour une surface de plancher créée de 114,52 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu la délibération n°CA-2024-059 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 27 mai 2024 prescrivant la révision générale du PLUiH de Dinan Agglomération ;

Vu l'avis Favorable du service Enedis - PLAT'AU en date du 23/07/2025;

Vu l'avis Favorable de SAUR en date du 03/07/2025;

Vu l'avis Favorable avec prescriptions du Bureau d'Etudes - Dinan Agglomération en date du 03/07/2025 ;

Vu le courrier électronique en date du 12/08/2025 annulant la demande susvisée en cours d'instruction ;

ARRETE

Article unique : La présente demande de permis de construire est déclarée sans suite.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le
Le Maire

13 AOUT 2025

Le MAIRE
Eugène CARO



